

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## EN DATE DU 22 FEVRIER 2018

### **1. - Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées -**

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT de la Communauté d'Agglomération du PUY EN VELAY en date du 14 décembre 2017.

### **2. - Mandat au Centre de Gestion pour la Protection sociale des employés (prévoyance) -**

Le Conseil donne mandat au Centre de Gestion pour lancer la consultation pour la complémentaire Prévoyance des Agents.

### **3. - Avenant à la convention assistance retraite du Centre de Gestion -**

Le Conseil autorise le Maire à signer l'avenant à la convention d'assistance retraite des agents CNRACL pour une prolongation d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2018.

### **4. - Répartition du chauffage du logement « Les Jeannettes » -**

La répartition du chauffage du logement « Les Jeannettes » a été réalisée, le Maire est chargé de l'encaissement ou du remboursement des sommes correspondantes.

### **5. - Désaffectation et vente du chemin rural à Orcignac -**

Après l'enquête publique qui s'est déroulée du 11 janvier 2018 au 30 janvier 2018, et avis favorable du Commissaire Enquêteur, le Conseil décide de désaffecter et de vendre à Mr. Romain GILBERE, domicilié à Orcignac, le chemin situé de part et d'autre de sa propriété au prix de 6 € le m2 et de réclamer à l'acquéreur les frais occasionnés par l'enquête.

### **6. - Point sur la semaine de 4 jours -**

Après enquête auprès des parents d'élèves et à la suite du conseil d'école, la majorité souhaite revenir à la semaine de 4 jours lors de la prochaine rentrée scolaire. Une réunion sera programmée en mars avec les élus, les parents et les bénévoles.

### **7. - Questions diverses -**

Suite à la demande de l'OPAC qui souhaite mettre en vente les logements HLM situés à Saint-Maurice, le conseil n'est pas favorable à cette vente, estimant que ces trois appartements (tous occupés pour l'instant) sont utiles et permettent l'accueil de nouvelle population.

-----  
Il est précisé que le conseil municipal compte désormais 10 membres à la suite de la démission de Nathalie GIRAUD.